



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E116652

VALABLE JUSQU'AU 22/11/2026

ÉDITÉ LE

01/07/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2011

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 15/05/2024  
6 000

Raison sociale : LSB RENOVATION

Sigle : LSB RENOVATION

137 RUE JULES ELBY  
59231 GONNELIEU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC DOUAI

Siret : 531 459 055 00012

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 3055836-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

GENERALI IARD AT 402668

Assurance Responsabilité Civile :

GENERALI IARD AT 402668

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 03 27 82 14 43

Portable : 06 50 27 21 89

Fax :

Site Internet : <http://www.lsbrenovation.fr>

E-mail : [contact@lsb-renovation.fr](mailto:contact@lsb-renovation.fr)

Responsabilité légale :

SPILLEBOUT LAURENT GÉRANT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur, Carreleur, Charpentier, Couvreur, Maçon, Menuisier, Peintre, Plâtrier / Plaquiste, Serrurier métallier, Tailleur de pierres)	24/06/2026

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	20/11/2024
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.